



Propositions – Plan stratégique de Gatineau – Volet II

Association des Résidents du Plateau

Bref historique de l'Association des résidents du Plateau

L'Association des résidents du Plateau (ci-après désignée ARP) célèbre cette année ses 27 années d'existence. Fondée en 1994, elle appuie le développement équilibré du Plateau en considérant d'abord le bien-être de sa communauté. L'ARP possède le statut de Grand Partenaire du Service du loisir, des sports et du développement des communautés. La Ville de Gatineau et l'ARP ont conclu un protocole d'entente d'une durée de cinq ans, débutant le 1er janvier 2020 et se terminant le 31 décembre 2024. À travers ce protocole, l'ARP s'est engagé à concevoir et à mettre en œuvre un cadre de soutien au développement de sa communauté, à réaliser un programme enrichi d'activités d'animation, et à contribuer activement aux activités de consultation et de participation publiques permettant d'assurer le développement durable et structuré de Gatineau à l'échelle de son quartier.

Commentaires

Par souci de concision, nos commentaires ne vont porter exclusivement que sur les sections 3 à 6 de l'ébauche du plan stratégique publiée en ligne le 19 février 2021. En l'absence de commentaires spécifiques modifiant un énoncé, s'exprimant à l'encontre d'un libellé, ou proposant un ajout à une partie d'une section du plan stratégique, vous pourrez considérer que le texte fait suffisamment consensus pour être appuyé par l'ARP.

3. Enjeux stratégiques

Sous le volet positionnement, nous proposons l'ajout de l'énoncé suivant sous les deux autres déjà mentionnés :

(3) Rôle de Gatineau à l'échelle du Québec et du Canada.
--

La direction stratégique 2 et les stratégies 2.2 et 2.3 évoquent la place que Gatineau voudrait faire sienne à l'échelle régionale, provinciale et nationale. Cette dimension nous semble absente du volet positionnement. Imaginer clairement la place voulue pour être en mesure de s'y rendre nous parait être un enjeu stratégique déterminant.

4. Projet de mission

Sous le projet de mission, nous proposons d'inclure les énoncés-concepts suivants :

(1) Gatineau veut briller et se distinguer parmi les grandes villes canadiennes en faisant connaître ses atouts. Note : Cet énoncé pourrait tout autant faire partie du projet de vision.

(2) Ses élu(e)s travaillent de concert pour une meilleure cohésion dans l'action et pour que les enjeux à l'échelle de la Ville soient connus et bien gérés, en équilibre avec les enjeux à l'échelle des quartiers.
--

Il nous apparaît essentiel de faire valoir que la mission de la Ville nous offre l'occasion d'exprimer la manière dont nous souhaitons que ses dirigeants politiques travaillent pour atteindre les buts communs. Un énoncé portant sur les élus(e)s et leur rôle complèterait bien celui qui clôt le paragraphe portant sur les employés.

5. **Projet de vision**

Les villes de Montréal ([Montréal 2030](#)) et de Québec ([Stratégie de développement durable](#), [Planification et orientations](#)) fournissent de bons modèles à Gatineau pouvant l'inspirer dans la communication de sa vision et de ses stratégies. Elles en simplifient considérablement la présentation et elles allègent le texte.

Sous le projet de vision, notre commentaire est de portée plus générale. Nous croyons que le texte soumis est trop long et trop complexe pour être réaliste en termes d'objectifs et d'image nette du futur. À raccourcir pour être plus concis et avoir plus d'impact. Le premier paragraphe, par exemple, peut être réduit de moitié.

Sous ce format, il devient difficile de préciser quels en sont les éléments de vision les plus importants. Quels sont, sous cette vision, les fondements du projet collectif gatinois ? Sur quels plans Gatineau veut-elle se démarquer ?

6. **Projet de directions stratégiques et stratégies**

Direction stratégique 1 – Intensifier le sentiment d'appartenance et renforcer l'identité gatinoise

Commentaire à portée générale : Dans le paragraphe descriptif, on retrouve cette double direction, favoriser un sentiment d'appartenance à travers toute la Ville, mais tout en développant en même temps les villages urbains. De quelle manière est-ce compatible ?

Les stratégies ne suggèrent pas de façon d'arriver à cette fin; il n'y a pas de lien avec l'énoncé de direction.

Direction stratégique 2 – Exercer un leadership inspirant et influent aux paliers régional, provincial et national

Il nous semble opportun que cette direction stratégique soit complétée par cette stratégie : Encourager la population gatinoise à dialoguer à travers des forums communs, de façon transparente, pour favoriser un plus grand rapprochement entre les différents groupes qui la compose. Une plus grande participation peut contribuer au sentiment de fierté que la Ville recherche.

Nous nous interrogeons sur l'utilité de la stratégie 2.3 telle que formulée, qui semble être une évidence du rôle que doit jouer une ville en tout temps.

Direction stratégique 3 – Mener la lutte aux changements climatiques de façon exemplaire

Les précisions apportées à la stratégie 3.1 sont à clarifier. Il est difficile de comprendre les enjeux soulevés. Nous pensons que vous voulez plutôt dire : Considérer l'impact des changements climatiques dans la mise en place et l'entretien des infrastructures de la Ville, et dans la manière de gérer l'offre de services de la Ville aux citoyens.

Direction stratégique 4 – Créer les conditions essentielles à une économie prospère, en adéquation avec un développement du territoire équilibré.

Nous avançons qu’il n’y a que peu d’arrimage et de synchronisation entre le rythme du développement du territoire (notamment sa densification résidentielle et l’offre de services commerciaux) par les promoteurs d’une part, et la capacité de la Ville de gérer et soutenir celui-ci d’autre part.
Ceci ne permet pas l’atteinte d’un fonctionnement économique adéquat et affecte les quartiers parfois négativement. Cette observation se rapporte particulièrement à la stratégie 4.4.
Une version modifiée de la stratégie 4.4 pourrait être : Développer le territoire de façon durable en concertation et en privilégiant les milieux de vie de proximité.
Une dimension essentielle du développement équilibré du territoire est cependant absente du plan stratégique. L’importance des écoles en tant qu’élément structurant des quartiers fait consensus mais ne trouve pas d’écho parmi les directions stratégiques. L’école peut pourtant exercer une grande influence sur la capacité des quartiers d’attirer une population jeune et active sur le marché du travail, de favoriser la mise en place de commerces de proximité et de services à la communauté, contribuant ainsi à la vitalité économique des districts.
Nous recommandons donc que le plan stratégique reconnaisse le rôle plus actif que Gatineau devrait jouer dorénavant en créant des conditions favorables afin que le développement économique et résidentiel se réalisent en appuyant la mise en place d’infrastructures de services à la communauté, dont les établissements scolaires.
Les stratégies et actions à mettre en œuvre devraient, par conséquent, être bien planifiées avec les centres de services scolaires, les promoteurs immobiliers, l’administration municipale et les représentants des groupes communautaires.

Direction stratégique 5 – devenir une organisation agile qui performe et se renforce dans un environnement complexe et changeant.

Au point 5.3, nous proposons que l’énoncé exprime une intention claire d’améliorer l’esprit du service public au sein de l’administration municipale. Non pas que nous pensons que celle-ci est mauvaise; il y a toujours place à l’amélioration.
L’expérience client étant au cœur de la perception que les citoyens se font de la performance de leur ville, ainsi que de la fierté qu’ils ressentent à vivre à Gatineau, nous espérons que la Ville se dotera de moyens ambitieux pour réussir cette stratégie.
De plus, il serait approprié d’indiquer dans quel(s) document(s) et/ou de quelle manière les mesures de suivi de la réalisation du plan stratégique seront mises en place. Nous ne retrouvons pas d’engagement à réaliser ce suivi des plus importants.

7. Conclusion de cet exercice de consultation

Nous apprécions l’effort de consultation de la Ville, mais regrettons cependant la difficulté de l’exercice et sa connexion incertaine avec les autres plans majeurs qu’utilise Gatineau pour gérer la Ville (ex. Schéma d’aménagement de développement révisé). Au stade de révision du plan stratégique, les enjeux soulevés et les stratégies proposées dans le document sont très généraux. L’arrimage du plan stratégique proposé avec les leçons tirées des nombreux éléments diagnostiques identifiés au début 2020 n’est pas si convaincant pour l’équipe de travail de l’ARP.
--

Nous comprenons que la nature même du plan stratégique implique de présenter de grandes orientations et non de détailler un plan d'action précis.

Cependant, plutôt que de soumettre simplement une ébauche de plan stratégique déjà préparée à commenter rapidement, pour rendre l'exercice plus profitable pour la population, il aurait pu être intéressant de partir d'un enjeu vécu sur le terrain (par exemple le faible sentiment d'appartenance des Gatinois), de parcourir la documentation existante (ex. les orientations de certains plans importants) de la Ville permettant de travailler sur cet enjeu, et d'identifier ainsi les actions stratégiques à poser. Cela rendrait donc la réflexion plus concrète pour les citoyens qui souhaitent s'engager dans ce processus démocratique. Certains enjeux auraient peut-être ainsi plus de chance d'être identifiés, s'ils sont manquants, ou bonifiés.

L'équipe de travail de l'ARP vous remercie de l'occasion qui nous a été offerte de commenter l'ébauche de plan stratégique de la Ville. Nous vous souhaitons le meilleur des succès dans cette démarche des plus importantes pour guider l'avenir de Gatineau.

Propositions élaborées le 26 février 2021 par :

- Bettyna Bélizaire, présidente de l'ARP
- Danielle Brulotte, secrétaire de l'ARP
- Jonathan Brulotte, membre du comité d'urbanisme de l'ARP
- Abdelkarim Ouedhrefi, membre du CA de l'ARP et membre du comité d'urbanisme de l'ARP
- Daniel Rosset, membre du CA de l'ARP et responsable du comité d'urbanisme de l'ARP
- Karyn Vaucher, trésorière de l'ARP

Soumis avec le formulaire pour déposer un texte de réflexion le 5 mars 2021 par Daniel Rosset, au nom de l'ARP, à l'adresse courriel planification.strategique@gatineau.ca.

c.c. Secrétariat de l'ARP
 Maude Marquis-Bissonnette, conseillère municipale du Plateau